

Compte rendu du CTSD 1^{er} degré du vendredi 2 septembre

Présents :

- Mme Lutic (IA-DASEN)
- Mme Marret-Delbac (secrétaire générale)
- Mme Oriane
- Mme Nelly Lardie
- Mmes les inspectrices des circonscriptions Aurillac I-ASH, Aurillac II, Aurillac III et Mauriac
- M l'inspecteur de la circonscription de Saint-Flour
- Mmes et M les représentant.e.s du personnel

1. Lecture des déclarations liminaires de chaque organisation syndicale présente.

2. Approbations des comptes rendus des CTSD du 23 juin et 5 juillet 2022.

3. Présentation des ajustements de la rentrée :

- Chalargues – Neussargues en Pinatelle : en raison de l'arrivée de deux enfants, + 0,5 (2 PE pour 21 enfants) et + 0,035 de décharge de direction
- Référent directeur : transformation en mi-temps (et non plus en Indemnités pour Missions Particulières)
- Conseiller de prévention : malgré les nombreux appels à candidatures (boite professionnelle, SELIA, Ouverture vers le secondaire, aucun candidat ne s'est présenté. Le poste est donc, pour l'instant, gelé (0,5).
- CPC généraliste sur les circonscriptions Aurillac II et III (0,5 + 0,5) n'est pas pourvu.
- CPC sur la circonscription de Saint-Flour est pourvu à mi-temps.
- ERUN sur la circonscription de Saint-Flour n'est pas pourvu (poste gelé).

4. Informations :

- Le Dr Roux a été remplacée par le Dr Sylvie Fauron depuis le mois d'Août.
- Il n'y a toujours pas de médecins scolaires. Des médecins généralistes libéraux assurent des vacations.

- Les contractuels : renouvellement des contrats pour les contractuels pour ceux qui le souhaitent dès le mois de juin. Ainsi ils ont pu conserver leur rémunération des mois de juillet et d'août. Des contractuels ont été pris sur la liste complémentaire dès le mois de juin. Dans le Cantal, tous les candidats sur la liste complémentaire ont été appelés.

23 entretiens ont été menés. Une formation à l'INSPE a été mise en place dès le 24 août.

A la demande de toutes les organisations syndicales, il a été demandé de transformer, à titre provisoire, tous les postes gelés en postes de brigades (3 postes) à l'exception du mi-temps de conseiller de prévention. L'IA souhaite se laisser un délai pour recruter un conseiller jusqu'à début octobre. Mme Lutic a donné son accord.

5. Vote des ajustements de rentrée :

- Contre : 0

- Pour : 6

- Abstention : 1

Unsa Education